

L'espace médiatique réunionnais, hier et aujourd'hui

Bernard Idelson

DANS **HERMÈS, LA REVUE** 2002/1 (N° 32-33), PAGES 101 À 110

ÉDITIONS **CNRS ÉDITIONS**

ISSN 0767-9513

DOI 10.4267/2042/14364

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://preprod.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2002-1-page-101.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Bernard Idelson
Université de La Réunion, CNRS, UPRESA

L'ESPACE MÉDIATIQUE RÉUNIONNAIS, HIER ET AUJOURD'HUI

De la presse muselée d'hier au pluralisme d'aujourd'hui

Le visiteur en provenance d'Europe sera sans doute frappé par la singularité des médias réunionnais. Ici, peu de kiosques à journaux, mais une diffusion efficace dans les « boutiques chinoises¹ », et des radios et des journaux télévisés qui affichent de concert le *leitmotiv* de la « proximité ». Les médias réunionnais couvrent un territoire insulaire, échelle réduite d'un « petit pays » où le fait local apparaît — aujourd'hui seulement — focalisé. Car il n'en a pas toujours été ainsi, raison pour laquelle l'analyse de ces médias éclaire la compréhension de l'évolution récente de la société réunionnaise. Pour ce faire, on se propose d'effectuer un survol de l'histoire de la presse, de la radio et de la télévision afin de pouvoir montrer comment ce nouveau paysage médiatique s'est construit ces trente dernières années, au fil des mutations engendrées par les effets de la « seconde partie » de la départementalisation².

Médias réunionnais et société

À La Réunion, « la scène politico-médiatique procède d'une logique d'acteurs dont l'histoire constitue l'un des principes matriciels forts » (Simonin et Idelson, 1995, p. 42). Une double approche, dirigée vers les structures et les acteurs, propose de saisir les mutations de ce système

social singulier. L'observation du paysage médiatique révèle ainsi des mutations structurelles, récentes et profondes. Ces transformations sociales, activées notamment par des réseaux d'acteurs des médias, laissent apparaître un « système dynamique en interaction avec un contexte local lui-même en transformation » (*idem*).

Les jeunes lecteurs ou téléspectateurs auraient peine à imaginer, si ce n'est par le récit de leurs aînés, combien la presse a changé en l'espace d'une génération. Le renforcement des institutions de l'État, avec les transferts publics massifs en provenance de la métropole, à partir du début des années 1960, va engendrer des bouleversements dans les sphères urbaine, scolaire et médiatique. On est passé alors à La Réunion de la « plantation » à l'« ère post-industrielle », franchissant en moins de trente ans les étapes parcourues en deux siècles par les pays du Nord durant les différentes phases de leur « décollage » économique et social. Ainsi, une « forme sociale historique singulière de modernité caractérise cet espace insulaire et sa société télescopée [...] qui tisse son rapport à l'événement par « hybridation » de principes issus de la société créole et de ceux qui participent à la modernité la plus contemporaine » (Simonin, 1999, p. 93). M. Watin et E. Wolff (1995) ont également montré comment de ce télescopage allait émerger un « espace public réunionnais ». Des lieux de discussions vont se créer justement, et d'une manière concomitante, dans l'urbain, l'école et les médias. Par exemple, la construction quasi exponentielle, liée à la démographie, des logements sociaux impliquera de nouveaux modes d'habitat et donc de sociabilité. Dans les années 1970, les jeunes de ces nouveaux quartiers vont devenir des « journalistes en herbe », rédacteurs des premières publications lycéennes. Puis, on les retrouve en activité dans les médias, quelques années plus tard. Pour E. Wolff (1996 et dans ce numéro), il est ainsi question de dynamique, induisant un « transfert de sphères » de l'espace public. L'approche de l'espace médiatique réunionnais s'effectue au sein de ces problématiques et de ce contexte.

Un contexte médiatico-politique figé

À La Réunion, la presse possède jusqu'au début du xx^e siècle une tradition d'opinion et apparaît relativement prolixe en nombre de feuilles (Caudron, 1990). Durant la première partie du xx^e siècle, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, quarante-deux nouveaux titres sont dénombrés (Serviable et Técher, 1991). Deux d'entre eux, affichant des valeurs républicaines, émergent particulièrement, notamment en raison de leur longévité, *Le Progrès* (1914-1977) et le *Peuple* (1908-1958). Mais au sortir de la guerre, le paysage médiatique va refléter, par son caractère monopolistique, le clivage bipolaire qui domine la vie politique locale et le débat tendu y afférent. Si la départementalisation de 1946 est la résultante de plusieurs courants convergents, les années 1960 vont être, notamment avec la création en 1959 du Parti communiste réunionnais de Paul Vergès, le théâtre d'une véritable scission des valeurs, qui sépare départementalistes convaincus et auto-

nomistes communistes. Ce clivage oppose âprement les militants proches de Michel Debré, élu à la députation dans l'île en 1963, et les partisans de Paul Vergès qui précisément va être exclu de la scène médiatique, victime d'une censure étatique virulente.

Les deux titres principaux de la presse écrite quotidienne, *Le Journal de L'Île* (droite locale, départementaliste et debréiste) et *Témoignages* (organe officiel du Parti communiste réunionnais), focalisent dans leurs colonnes le débat statutaire, unique enjeu informatif pour les uns comme pour les autres. Si l'actualité locale figure dans leurs colonnes, elle reste un prétexte à servir les thèses éditoriales respectives, à l'exception peut-être des pages sportives, notamment dans le *Journal de l'Île. Témoignages* (« organe de défense des sans-défense ») est fondé en 1944, d'abord hebdomadaire, puis quotidien. Adoptant des positions radicales en faveur de l'autonomie de La Réunion, il est souvent saisi pour ce que le pouvoir de l'époque qualifie de « délits d'opinion » et connaîtra des difficultés de diffusion face à l'unique autre titre quotidien de l'île. *Le Journal de l'Île de La Réunion* est créé en 1951 par un imprimeur local, Fernand Casal, qui le dote d'infrastructures et d'une organisation à la forme plus moderne, avec une rédaction, un photographe, un service d'annonces classées, de la publicité... En termes de contenu, l'organe soutient ouvertement la droite locale. Il est animé dès ses débuts par Jean Vincent-Dolor, par ailleurs premier journaliste de l'histoire de la radio et de la télévision réunionnaise (voir *infra*), ainsi que par René Martin-Darenne (à partir de 1963). Ni l'un ni l'autre ne cache des positions fortement anticommunistes. K. Técher et M. Serviable évoquent le « monopole du *JIR* » en raison de « son poids dans la presse locale [...] malgré l'existence de nombreux autres journaux » (1991, p. 77).

L'audiovisuel (radio et télévision) apparaît dans ce même contexte comme un appareil d'État, aux ordres de Paris, fonctionnant sur un mode hiératique (Idelson, 1995), dans le sens de sacralisation de l'action gouvernementale, à l'image d'ailleurs de ce qui existe, au même moment, en métropole (Rieffel, 1991). La Radio nationale, qui deviendra très vite la Radio diffusion française, émet à partir de 1948. Elle est installée dans une ancienne caserne d'artillerie (les actuels locaux de RFO-Réunion y ont été maintenus) où des employés des PTT retranscrivent les messages en morse, télégraphiés par l'AFP.

Sous l'impulsion de Michel Debré, un Centre d'actualités télévisées (CAT) est inauguré le 24 décembre 1964 par Alain Peyrefitte, alors ministre de l'Information, initiative qui est présentée comme un « cadeau de Noël aux Réunionnais ». Le Premier ministre du général de Gaulle parlera de « fenêtre sur le monde » (Debré, 1974) tandis que les opposants, exclus des médias, évoqueront un instrument de propagande venant se substituer aux pratiques de fraude qui caractérisent les campagnes électorales à La Réunion (Idelson, 1999). Radio et télévision de l'île écarteront ainsi de l'antenne les communistes réunionnais³, tout au long de la durée de la RTF, de l'ORTF, puis de FR 3-Réunion⁴. Pour sa part, Alain Peyrefitte — dont on connaît le rôle influent qu'il a exercé dans la télévision gaullienne — expliquera plus tard que la volonté d'installer une télévision à La Réunion ne correspondait qu'à la simple logique d'un plan de régionalisation de l'ensemble des stations de France métropolitaine et domienne (Idelson, 1995).

L'approche historique de la télévision, en métropole comme à La Réunion, ne peut toutefois se limiter à un schéma manichéen réducteur. J. Bourdon (1990, p. 24) relativise à ce sujet la doctrine de la télévision « voix de la France ». Il propose avant toute analyse de recontextualiser les périodes pour mieux comprendre les paysages médiatiques de l'époque. La description de l'environnement régional de la zone sud-ouest de l'océan Indien de l'époque apporte ainsi un éclairage heuristique de cette scène médiatico-politique.

Au moment où la guerre froide régit les relations entre les deux puissances monolithiques, les principaux courants réunionnais de gauche signent la Convention de Morne-Rouge à la Martinique, en 1971, qui définit un nouveau statut de l'autonomie pour les DOM. Les départementalistes nationaux brandissent alors « l'épouvantail » de l'indépendance. Durant cette période, l'océan Indien représente une vaste zone aux enjeux militaro-économiques stratégiques, avec notamment le contrôle de la « route du pétrole » et du golfe Persique souhaité par les grandes puissances. Les Soviétiques sont installés en Somalie, les Américains possèdent une base importante à Diego Garcia. Les décennies 1960-1970 rythment de nouvelles décolonisations dans la zone et l'installation de pouvoirs d'inspiration socialiste : les régimes de France-Albert René aux Seychelles, de Didier Ratsiraka à Madagascar ou d'Ali Soili aux Comores inquiètent la droite locale, tandis que la situation sociale de pauvreté de ces pays (Maurice, indépendante en 1968, ne connaît pas encore le développement soutenu d'aujourd'hui) est stigmatisée par les départementalistes. Tous ces voisins sont désignés comme autant de menaces pour La Réunion.

Les médias partisans de la droite nationale relaient par conséquent fidèlement les thèses du pouvoir central. Quelques titres de presse écrite, à la diffusion restreinte, tentent bien de prôner une « troisième voix » (*Le Progrès*), mais la mainmise de l'État et des départementalistes reste prégnante⁵. Cette fermeture médiatique est également due au passé colonial de La Réunion et à son éloignement insulaire au regard de la France continentale. Sur place, un réseau d'acteurs des médias exécute avec zèle les directives des différents ministères (et notamment celui de l'Information) du gouvernement de Michel Debré.

Un réseau nobiliaire « sous la varangue » de Jean Vincent-Dolor

Jean Vincent-Dolor, qui a présidé pendant plus de quarante ans aux destinées de l'audiovisuel réunionnais, en est un acteur pionnier. Son itinéraire personnel n'est sans doute pas étranger à certaines de ses options de choix rédactionnels peu enclines au pluralisme. Par l'étendue de son pouvoir de décision, notamment sur la télévision, il représente également l'un de ses acteurs clés, lesquels, appartenant à un réseau nobiliaire, se réunissaient (parfois sous la varangue de sa propre villa) pour élaborer tel ou tel projet de création de média. Issu d'une famille réunionnaise, JV-D. est né à Diégo-Suarez (Antseranana), à Madagascar, en 1922. À partir de 1948, il est omniprésent

dans les médias réunionnais : journaliste radio, premier rédacteur en chef en 1953 du *Journal de l'Île de La Réunion*, premier journaliste de télévision lors de son lancement en 1964, puis rédacteur en chef de la station réunionnaise jusqu'en 1981, enfin correspondant de l'AFP pendant dix-huit ans. Il sera ensuite chargé, jusqu'à sa retraite en 1987, de lancer la première régie publicitaire télévisuelle de La Réunion. Gaulliste convaincu, il a participé au débarquement dans la 1^{re} Armée française commandée par De Lattre de Tassigny. Ancien de la DFL (Division française libre), son engagement auprès de Michel Debré participe à la même logique que celle qui consiste à refuser l'accès à la télévision aux opposants communistes, « téléguidés par Moscou » et jugés séparatistes. Évincé par la gauche de la rédaction de FR 3 Réunion, en 1981, il admet lui-même qu'il n'aurait pas supporté d'être contraint de changer de politique rédactionnelle : « Ouvrir le robinet à Vergès après le lui avoir interdit, j'en serais malade, j'aurais les boyaux à l'envers » (Simonin, Idelson, 1995, p. 47). Dans les années 1980, c'est encore à son domicile que se réunissent quelques chefs d'entreprises locaux pour élaborer le projet d'une chaîne cryptée dans l'île, Canal Réunion.

Cette logique de rencontres d'acteurs dans une société insulaire marquée par « l'interconnaissance » se retrouve lors du lancement de la télévision privée Antenne Réunion. Il s'agit alors d'une initiative de décideurs politiques et économiques qui sont en place dans les années faisant suite à la décentralisation, et rassemblant dans ce projet des intérêts convergents : tous cherchent à restaurer la paix sociale, après les événements de FreeDom. Les mutations du paysage médiatique réunionnais ont souvent été ainsi le fait d'acteurs dont le propre parcours social se révélait significatif du contexte historique de l'île.

Les premières « brèches médiatiques »

R. Rieffel a souligné le rôle de « faire-valoir ou de porte-voix du pouvoir politique » que les journalistes auraient joué en métropole, « au moins jusqu'en 1968 » (1991, p. 251-253). À La Réunion, qui n'a pas connu de « Mai-68 », la transition audiovisuelle vers des programmes plus diversifiés et pluralistes s'est effectuée quelques années plus tard, durant les années 1980, d'abord pour la radio, puis pour la télévision. Mais c'est dans la presse écrite, au début des années 1970, que se sont produites les premières *brèches médiatiques* avec notamment la parution des journaux élaborés par les nouveaux lycéens (Wolff, 1996). Ces feuilles aux noms évocateurs d'ouverture (*Évasion*, *Cactus*, *Boum Jeunesse*, *Pourquoi Pas ? Sûrement pas !*) ont ainsi rempli un rôle de véritables précurseurs dans l'organisation de « tribunes libres » et de rencontres de leaders politiques, créant les prémisses d'un débat public enfin médiatisé, dans lequel de multiples sujets seraient abordés sans tabou.

La création du *Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien* en septembre 1976 marque également une étape importante. Elle est le produit de la rencontre d'un entrepreneur local, d'origine

chinoise, Maximin Chane-Ki-Chune, et de jeunes journalistes. Le premier a compris que la conjoncture de cette seconde partie de la départementalisation était favorable à la création d'entreprises innovantes, au sens libéral de ce dernier terme, les autres, dont certains sont issus d'écoles de journalisme de métropole, entendent mettre en pratique des canons professionnels en matière de journalisme. Ensemble, ils sont animés par la volonté de produire un organe de presse plus pluraliste et plus professionnel, tant dans son contenu que dans sa forme et son mode de diffusion. Dès le premier numéro, la « Règle »⁶ de l'indépendance est proclamée. Lors des échéances électorales de 1977 et 1978, les colonnes du journal sont ouvertes à l'ensemble des candidats, ce qui rompt avec les pratiques jusque-là existantes. Mais le titre se heurte à des difficultés financières. Après quelques mois d'existence, le tribunal de commerce prononce sa liquidation judiciaire. Porté alors par un mouvement social de lecteurs appartenant à cette nouvelle classe moyenne issue de la départementalisation (artistes, fonctionnaires, enseignants, etc.), il parviendra à survivre, puis à devenir leader quelques années plus tard, sur un marché pourtant étroit (Idelson, 1999)⁷. *Le Quotidien va* par la suite jouer un rôle d'acteur social, se positionnant par rapport à l'actualité en fonction de valeurs qui lui sont propres : lors des événements de FreeDom en 1991, il prend ainsi nettement position contre l'État, tout en marquant sa défiance vis-à-vis du leader atypique de ce mouvement, le Dr Camille Sudre. Enfin, l'avènement du *Quotidien va* introduit une nouvelle relation du fait local, jusque-là peu considéré par les médias. Des rubriques de « proximité », la prise en compte des spécificités insulaires, l'intérêt pour le quotidien des habitants, le positionnement, en tête du journal, des pages « locales », constituent autant de pratiques nouvelles, reprises par le journal concurrent, le *JIR*, puis plus tard par l'ensemble des médias réunionnais⁸. Au cours de la même période apparaît une presse hebdomadaire régionale de magazines TV, ainsi que trois mensuels d'informations économiques. Un quatrième quotidien, *Le Réunionnais*, sera lancé en quadrichromie, en 1992. Mais il déposera son bilan quatre ans plus tard.

L'audiovisuel

L'ouverture s'est effectuée également dans l'audiovisuel. Le 14 juillet 1981, Radio FreeDom peut, grâce au mouvement de libéralisation des ondes impulsé en métropole, briser le monopole d'État. Cette station privée est la première d'une série d'une quarantaine de radios autorisées par la Haute autorité de l'audiovisuel en 1985. Mais, quelques semaines avant l'éclosion de Radio FreeDom, les lycéens font encore figure de précurseurs en lançant la véritable première radio libre de l'île. On doit à l'un d'entre eux Radio Détente n° 1, créée le 29 juin 1981. Le mouvement des radios libres a maintenant atteint l'île, précisément dans la sphère lycéenne. D'autres stations, Info Butor (du nom du même journal lycéen, lancé avec l'accord du proviseur du lycée du Butor), Radio Décibel, vont suivre rapidement.

Avant ces radios lycéennes, avant FreeDom, l'unique radio de l'île est constituée par l'ORTF qui, au début des années 1980, le soir vers 23 heures, clôt encore ses émissions au son de *la Marseillaise*. Radio FreeDom va alors proposer un nouvel espace d'expression sur la scène médiatique, comme l'ont fait pour la presse écrite quelques années avant les journaux lycéens et le *Quotidien de La Réunion*. Il s'agit pour ses promoteurs de permettre aux auditeurs de s'exprimer, quelles que soient leur appartenance politique ou leur condition sociale. La radio « libre » diffuse des émissions de « radio doléances » où chacun commente l'actualité ou évoque un sujet du moment, avec bien sûr des débordements inhérents au procédé, notamment en matière de diffamation. Radio FreeDom diffuse les informations en direct d'Europe N° 1 ; un essai de journal local radiophonique est imaginé avec la rédaction du *Quotidien*. D'autres stations locales diffusent des journaux nationaux : RFM passe des accords avec RTL (RMC sera relayée en 1991 par Radio-Est). Les moyens restent toutefois limités. Radio FreeDom doit compter sur la bonne volonté, et la passion, de ses animateurs journalistes qui, parfois, élisant domicile dans le studio, ne quittent pratiquement pas le micro, 24 heures sur 24. Le 13 mars 1986, son fondateur, Camille Sudre, entend poursuivre cette ouverture dans l'audiovisuel et lance Télé FreeDom, sans autorisation légale. Un rapport de force s'engage avec les pouvoirs publics et l'institution judiciaire. La même année, au cours d'une manifestation réunissant dans la rue 10 000 personnes, il déclare : « Ensemble [...], nous allons faire comprendre à la nation tout entière que la télévision appartient à ceux qui la regardent » (Pontus, 1995, p. 91). À l'instar des « radios doléances », des « télé doléances » proposent de créer un nouvel espace d'interactivité locale. Dans un petit studio et avec des moyens techniques amateurs, le téléspectateur peut passer pour la première fois de l'autre côté de la caméra et s'exprimer en direct. Cependant, Télé FreeDom émet toujours illégalement, et la preuve du paiement des droits des films et émissions programmés ne peut être fournie. Camille Sudre fait l'objet de plusieurs plaintes en justice (notamment de la part des professionnels des vidéoclubs de l'île). Et ses démêlés avec la justice, auxquels s'ajoutent les fortes réserves du CSA, aboutissent à la décision de la saisie des émetteurs, le 24 février 1991. Un mouvement social s'ensuit (baptisé par les médias « Les événements du Chaudron », du nom du quartier où se produit une partie des émeutes). Huit personnes sont tuées dans l'incendie d'un magasin.

Si les violences du mouvement de 1991 l'isolent de la classe politique réunionnaise, Camille Sudre, fort d'une certaine popularité médiatique, est élu à la présidence du conseil régional en mars 1992. Son élection sera invalidée en mai 1993, au motif que l'utilisation de Radio FreeDom (Télé FreeDom a cessé d'émettre après la saisie des émetteurs) à des fins électorales aurait empiété sur les comptes de campagne. Margie Sudre succédera à son mari à la présidence de la Région.

Épilogue : régulation et maturation du paysage médiatique

Au moment de la disparition de Télé FreeDom, le monopole télévisuel d'État va néanmoins être aboli avec la création de deux autres chaînes privées, Antenne Réunion et Canal Réunion, une filiale de Canal+, qui sont autorisées à partager une même fréquence.

Au cours de la décennie 1990-2000, on assiste à l'intensification de l'offre et à la diversification des canaux de diffusion. Antenne Réunion et Canal Réunion se séparent en 1994, bénéficiant dorénavant d'une fréquence propre.

En 1992, deux nouvelles chaînes locales, TV 4 et TV Sud, émettent quelques jours par semaine, sur des territoires très restreints. Télévisions de proximité (proche de l'appareil municipal pour TV Sud), elles ne parviendront pas à trouver un équilibre financier et disparaîtront.

Profitant du lancement du satellite Eutelsat W 2 (le 5 octobre 1998 par le vol 11 d'*Ariane*), deux nouveaux opérateurs, qui proposent depuis 1999 des chaînes satellitaires thématiques, ont fait littéralement « exploser » le paysage audiovisuel réunionnais. La télévision publique connaîtra de même une mutation avec la création de RFO en 1982 qui marquera le début d'une ouverture en matière de contenu⁹.

Aussi bien en presse écrite (trois quotidiens, quatre hebdomadaires de télévision, trois mensuels économiques) qu'en presse audiovisuelle, la diversité de l'offre d'information constitue donc une conquête récente. Le passé médiatique de l'île est d'ailleurs encore convoqué de manière récurrente par tel ou tel homme politique qui, victime jadis de la censure, ne manque pas de le rappeler. Les acteurs de médias renchérisent dans un discours vantant la mise en valeur du fait local et du débat citoyen, par trop occultés dans le passé (Watin dans ce numéro). Mais l'espace médiatique actuel accueille l'ensemble des courants d'opinion.

Dans le domaine de la presse en ligne, c'est le *Journal de l'Île* (racheté par le groupe France Antilles en 1991) qui s'est montré innovant, créant son propre site dès 1997. Il est actuellement le seul quotidien de l'île à être mis en ligne (Idelson, 2002)¹⁰. Sur le terrain d'Internet, *Le Quotidien* semble pour le moment jouer la carte de la prudence, contrairement aux groupes métropolitains de PQR qui déploient des stratégies d'occupation de territoire face aux autres opérateurs (Ruellan, 2002). Enfin, l'arrivée du câble Safe (le 11 mai 2001 avec un an de retard, qui relie le Portugal, à la Malaisie, via l'océan Indien), dont la connexion est prévue dans le courant 2002, laisse augurer un développement du secteur multimédia.

L'accès au haut débit pourrait ainsi accentuer cette modification en profondeur des rapports communicationnels dans la société réunionnaise, même si, pour l'instant, les espoirs et les discours enchanteurs sur les NTIC (Wolton, 1999 ; Breton, 2000) ne semblent guère se traduire totalement dans les faits, aussi bien en termes d'usages (Wolff, 2000) que d'équipements¹¹.

NOTES

1. Commerces de détail, tenus généralement par des Réunionnais d'origine chinoise.
2. A. Scherer (1974) distingue deux phases de la départementalisation, l'avant et l'après 1963, date de l'arrivée de Michel Debré dans l'île.
3. Le Parti socialiste réunionnais (PSR) subira le même sort dès sa création en 1972.
4. Voir note 9.
5. Comme titres plus modérés, on peut également citer *Témoignage chrétien de La Réunion*, proche du PCR, qui s'élève contre la fraude électorale, et Croix Sud, publication de l'évêché de La Réunion remplacée en 1978 par *L'Église de La Réunion*. Mais jusqu'à la moitié des années 1970, il n'existe pas à La Réunion de presse à large tirage ou dont l'audience déborde la zone du chef-lieu de Saint-Denis et qui propose un débat pluraliste sur les différents thèmes locaux, nationaux ou internationaux.
6. Titre de l'éditorial du premier numéro, *Le Quotidien*, 13 septembre 1976.
7. Douze ans après sa création, il affiche des chiffres de vente (27 904 selon l'OJD) qui le situeraient à la première place dans l'île, dans l'ensemble de l'Outre-mer français et à la 37^e place parmi les quotidiens régionaux au niveau national (Técher, Serviabile, 1991, p. 77).
8. La référence à l'information de « proximité » apparaît depuis lors récurrente et jamais remise en cause dans le métadiscours de l'ensemble des médias locaux, et ce jusqu'à aujourd'hui.
9. En termes techniques, l'évolution n'a cessé de se faire sentir depuis les premières émissions de la RTF, puis de l'ORTF (1964). France Région 3 (FR3) est lancée en 1974 en même temps que débute la diffusion de « directs » par satellite et deux ans avant l'apparition de la couleur sur FR 3-Réunion. RFO se dote d'un second canal en 1983. Les émissions de RFO sont diffusées sur la chaîne satellite Parabole Réunion, depuis octobre 2001.
10. Une agence de presse en ligne, Imaz Press Réunion, s'est également positionnée sur le marché. Créée en 1999 par deux journalistes, elle ne constitue néanmoins pour eux que la vitrine d'une entreprise axée sur des activités de presse plus traditionnelle (photos, piges, etc.).
11. Selon un sondage Louis Harris Réunion de février 2001, on compterait 150 000 utilisateurs d'Internet dont 116 000 au moins une fois par mois et 34 000 moins d'une fois par mois, soit 32 % de la population totale (contre 25 % en novembre 2000).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOURDON, J., *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Paris, Anthropos/Ina, 1990.

BRETON, P., *Le Culte de l'Internet*, Paris, La Découverte, 2000.

Bernard Idelson

CAUDRON, O., *Catalogue des périodiques réunionnais de 1794 à 1900*, Université de La Réunion/URA 1041 du CNRS, 1990.

DEBRÉ, M., 1974, *Une politique pour La Réunion*, Paris, Plon, 1974.

IDELSON, B., *De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise à travers le récit de vie d'un acteur pionnier : Jean-Vincent-Dolor*, DEA « Études créoles et francophones », Université de La Réunion-Université de Provence, 1995.

IDELSON, B., *La Presse quotidienne régionale (PQR), acteur social local — Analyse d'un discours de presse : le cas du Quotidien de La Réunion (1976-1997)*, thèse NR (dir. J. Simonin), Université de La Réunion-Université de Provence, 458 p. et annexes, 1999.

IDELSON, B., « La presse en ligne à La Réunion », actes du 2^e séminaire, *NTIC dans l'océan Indien (21-23 mai 2001)*, UMR-6058 du CNRS-Université de La Réunion, 2002.

RIEFFEL, R., « Pour une approche sociologique des journalistes de télévision », *Sociologie du travail*, 1991, p. 373-381.

RUELLAN, D., « Observer la presse en ligne », actes du 2^e séminaire, *NTIC dans l'océan Indien (21-23 mai 2001)*, UMR-6058 du CNRS-Université de La Réunion, 2002.

SCHERER, A., *Histoire de La Réunion*, Paris, « Que sais-je ? », PUF, 1974.

SERVIALE, M., TECHER, K., *Histoire de la presse à La Réunion*, Saint-Denis de La Réunion, Éd. ARS. Terres créoles/IRAD, 1991.

SIMONIN, J., « Pour une anthropologie empirique de l'événement », *Études de communication*, n° 22, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 1999, p. 93-114.

SIMONIN, J., IDELSON, B., « Médias et biographie : Jean Vincent-Dolor, 40 ans de journalisme à La Réunion (1948-1987) », *Études de communication*, n° 17, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 1995, p. 41-66.

WATIN, M., WOLFF, É., « L'émergence de l'espace public à La Réunion, un contexte socio-historique singulier », *Études de communication*, n° 17, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 1995, p. 27-36.

WOLFF, É., *Émergence d'un espace public local. Presse et expérience lycéennes à l'Île de La Réunion 1970-1995*, thèse NR (dir. J. Simonin), Université de La Réunion-Université de Provence, 1996.

WOLFF, É., « Le sat' à Mafate — Approche ethnographique des processus d'appropriation de la télévision par satellite après 6 mois d'installation à la Nouvelle — Île de La Réunion », rapport de recherche — LCF-UMR 6058 du CNRS-Université de La Réunion, 2000.

WOLTON, D., *Internet et après ?*, Paris, Flammarion, 1999.